



La Touline

L'Association pour l'Emploi Maritime

Le lien qui relie les Hommes aux Hommes

Association reconnue d'utilité publique par décret du 08/07/2010

Siège social : 45, Quai de la Douane-29200 BREST- Tél : 02 98 43 49 38 - brest@latouline.com

Reconnue d'utilité publique par décret du 08 Juillet 2010 (JO du 10/07/2010)

Conditions d'adhésion
(Valable au 1er juillet 2015)

Par décision du Conseil d'administration, approuvée en Assemblée générale, l'adhésion à La TOULINE est valable pour une durée de UN AN et son montant UNIQUE est de 30 euros.

Merci de nous adresser :

- Un curriculum vitae détaillé.
- la fiche de renseignement ci-joint, **dûment complétée et signée.**
- Un relevé de navigation récent.
- Une copie des brevets et certificats.
- Une copie de votre dernière attestation de visite médicale d'aptitude.
- Le règlement de votre cotisation d'un montant de 30 euros. (Chèque libellé à l'ordre de La Touline)

Sont dispensés de cotisation :

- Les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) sur présentation d'une attestation récente de la CAF
- Les bénéficiaires de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) sur présentation d'une attestation récente de Pôle Emploi.
-

En étant adhérent (e) de LA TOULINE :

- **vous bénéficiez d'un accompagnement adapté et personnalisé : Orientation professionnelle - recherche d'emploi – reconversion – formation – information...**
- **Vous faites partie d'un réseau de professionnels**
- **vous êtes membre de La Touline, électeur et éligible, vous participez aux assemblées (générale et extraordinaire).**

Fonctionnement

- | | | |
|---|--|----------------|
| - Bureau de Brest, ouvert du lundi au vendredi | brest@latouline.com | 02 98 43 49 38 |
| - Bureau de Marseille, ouvert du lundi au vendredi | marseille@latouline.com | 04 91 99 59 50 |
| - Bureau de Lorient, Lundi matin ou jeudi après-midi sur RV | lorient@latouline.com | 02 98 43 49 38 |
| - Bureau de Nantes, lundi matin sur RV | nantes@latouline.com | 02 98 43 49 38 |

Les permanences téléphoniques sont assurées du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00.

Vos engagements

- Nous informer régulièrement de votre position (embarqué, en congés, en arrêt, disponible)
- Nous signaler tout changement de situation (adresse, téléphone, brevets / certificats)
- Nous transmettre toute information utile pour permettre à La Touline de mener pleinement et efficacement ses actions, à votre égard mais aussi auprès de chacun de ses membres.